

## **Compte rendu du conseil municipal de FÉLINES** **séance du 8 JUILLET 2016**

L'an deux mille seize, le huit juillet à 20h30, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur Philippe MEYZONET, Maire

Tous les conseillers étaient présents sauf Mesdames Sandrine RABASTE et Noëlle EYRAUD excusées et qui ont donné pouvoir.

Le secrétaire de séance est M. Jean ARNAUD.

### **Poste de surveillant périscolaire :**

Le conseil, après en avoir débattu, donne son accord pour ouvrir le poste à un nouvel agent contractuel pour une durée d'un an.

### **Convention de dématérialisation des marchés publics :**

Le maire expose que la convention avec le centre de gestion qui associe les différentes collectivités sur une plateforme de dématérialisation des marchés publics, est caduque en décembre 2016.

Le conseil autorise le Maire à signer la convention constitutive de groupements pour la dématérialisation des marchés publics au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales**

Le Maire expose au conseil municipal le mécanisme de péréquation et indique que lors du conseil communautaire les élus ont décidé que l'ensemble des fonds revenant aux communes membres soit intégralement reversé au profit de la communauté de communes du plateau de La Chaise Dieu et sera utilisé sur des projets à destination des habitants et des entreprises du territoire.

Le conseil municipal valide ce choix à l'unanimité.

### **Voirie forestière :**

La grande majorité des propriétaires riverains concernés par ces projets de voirie forestière entre Plagnes –Estables et la RD 906 et le massif de Peygut ont répondu favorablement à la demande de la mairie de céder une portion de terrain en bordure de parcelle.

Suite à la commission d'appel d'offres du 6 juillet, le conseil municipal approuve de confier la maîtrise d'œuvre au moins disant c'est-à-dire le Groupement des Producteurs Forestiers.

Afin de réaliser une plateforme de dépôt de grumes sur la desserte forestière entre Plagnes-Estables et la RD 906, le conseil municipal décide d'acheter une parcelle de 22 ares.

### **Renégociation d'un prêt**

Le Maire informe le conseil des conditions de renégociation du prêt souscrit auprès du crédit agricole. Compte tenu du gain modique de cette proposition le conseil municipal ne donne pas suite.

### **Accessibilité des bâtiments publics :**

La mairie, l'école, la salle polyvalente et l'église sont concernées par cette mise aux normes. Compte tenu du coût financier de ces améliorations pour permettre l'accès aux personnes handicapées et à mobilité réduite, une demande de dérogation sera déposée pour permettre d'étaler les travaux sur plusieurs années. Les mesures les plus urgentes notamment pour la mairie seront mises en œuvre avant la fin de l'année.

### **Ancien Couvent :**

Un feu de cheminée s'est déclaré dans un appartement. L'assurance du locataire prendra en charge les travaux de gainage de la cheminée et les peintures dans l'appartement.

Le conseil municipal décide d'acheter un nouveau poêle compatible à ce nouveau gainage.

### **Contrat CDDT et « Fonds 199 »**

Le maire informe le conseil du nouveau fond de solidarité en faveur des collectivités proposé par le conseil Départemental durant la période de 2016 à 2020. Cinq millions d'euros seront réservés aux 199 communes de moins de mille habitants de Haute-Loire.

Une aide à hauteur de 40% maximum du montant HT du projet (dépenses HT comprises entre 10 000€ et 50 000€) sera allouée pour des projets de proximité. Chaque petite commune pourra déposer deux projets durant la période. Les fiches projets pour la période 2016-2018 sont à rendre pour le 31 octobre prochain.

Le contrat départemental de développement territorial (CDDT) sera proposé aux EPCI à partir de 2017 avec une enveloppe de 15 Millions d'euros pour la période 2016-2020 qui s'adressera pour des financements de projets structurants. Les modalités seront présentées à l'automne 2016.

### **Bulletin communal :**

Le prochain bulletin est rédigé. Des devis d'impression ont été réalisés. Le conseil donne son accord au moins disant.

### **Passage de la « caravane du Festival » :**

Le 18 août prochain le festival de la Chaise Dieu s'arrêtera à Félines pour un mini concert devant l'église. Le maire précise que c'est gratuit et ouvert à tous. Il invite les membres du conseil à venir à cette rencontre.

### **Passage du rassemblement national de motos GOLDWING :**

Le samedi 23 juillet à 18h, Félines accueillera durant deux heures le rassemblement national de motos Goldwing et à cette occasion quelques parades seront faites dans le bourg. Un apéritif leur sera servi à l'issue. La population est cordialement invitée à venir découvrir ces magnifiques motos.

### **Passage du Tour d'Auvergne :**

Le vendredi 22 juillet en fin d'après-midi, la Chaise Dieu sera commune d'arrivée de l'épreuve cycliste du Tour d'Auvergne reliant Brives Charensac – La Chaise Dieu. C'est une première pour notre territoire et le maire invite le conseil et les habitants à se mobiliser pour venir partager ce moment sportif.

La séance est levée à minuit et demie.